



# Mission conseil EN ORGANISATION ET MÉTHODE

→ *QUESTIONNEZ VOTRE ORGANISATION  
ET VALORISEZ VOS ATOUTS*

## VOS BESOINS/NOTRE EXPERTISE

➤ **Accompagner à l'évolution de votre organisation en alliant performance et amélioration de la qualité de vie au travail**

## NOTRE APPROCHE

- Diagnostiquer votre organisation
- Proposer un accompagnement sur mesure, adapté à votre organisation
- Accompagner vos changements
- Accompagnement méthodologique managérial
- Être un appui au pilotage de vos projets
- Coconstruire des outils, des ateliers

## NOS ENGAGEMENTS

- Être réactif et disponible
- Produire un accompagnement en toute objectivité, principe de neutralité
- Intégrer, associer toutes les parties prenantes dans la démarche
- Assurer un soutien méthodologique
- Favoriser la pérennisation des actions grâce à une approche transparente et pédagogique auprès des parties prenantes
- Suivre et évaluer la mission à 3, 6 ou 12 mois
- Assurer une continuité dans les projets de la collectivité après les restitutions, grâce au circuit simplifié des lettres de cadrage

## NOS FORCES

- La connaissance des métiers territoriaux et des besoins des collectivités
- Un accompagnement sur mesure, adapté aux situations de votre collectivité, et respectueux des règles de prévention
- La possibilité de solliciter une équipe pluridisciplinaire CIG



## VOS AVANTAGES

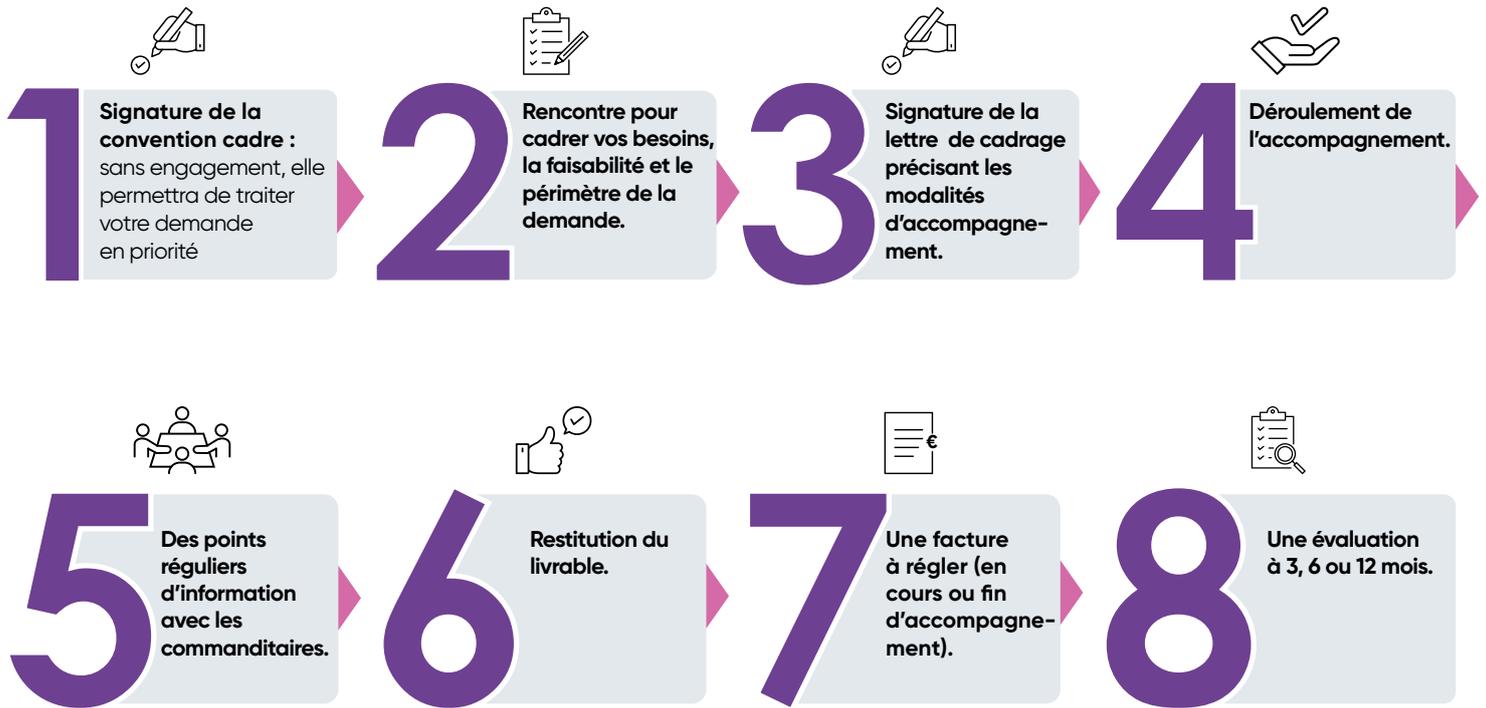
- Accompagnement dans un cadre sécurisé et confidentiel.
- Un interlocuteur unique.
- Un tiers de confiance.
- Un partenaire spécialiste de la FPT.
- Une interdisciplinarité CIG mobilisable selon les besoins.
- Des préconisations adaptées à votre environnement.



↑ Cliquez sur le QR code pour accéder à la page du conseil en organisation et méthode.



## NOTRE OFFRE



## VOTRE INVESTISSEMENT

Les tarifs journaliers sont fixés annuellement par le Conseil d'administration du CIG.  
À titre d'exemple, les tarifs 2025 sont de :

- **800 euros/jour** pour les prestations nécessitant l'intervention d'un seul consultant ou d'une seule consultante du CIG,
- **400 euros/demi-journée** pour les prestations nécessitant l'intervention d'un seul consultant ou d'une seule consultante du CIG.

Une surcote de + 50% de la tarification est appliquée aux collectivités et établissements non affiliés.  
Le montant de la prestation d'accompagnement est calculé en fonction du nombre de jours nécessaires à la réalisation de la prestation.  
Le coût total prévisionnel de la prestation est indiqué dans la lettre de cadrage signée par les deux parties.

### VOS INTERLOCUTRICES À LA MISSION ORGANISATION ET MÉTHODE

#### Florence GHALY

Conseillère en organisation et méthode  
Tél : 01 56 96 83 43

#### Marine JANDARI ETCHEVERRY

Conseillère en organisation et méthode  
Tél : 01 56 96 83 62

Courriel : [co.orga@cig929394.fr](mailto:co.orga@cig929394.fr)



↑ Cliquez sur le QR code pour accéder à la page du conseil en organisation et méthode.